

Chevilly

INFOS



#16



Sommaire

Commune de Chevilly

Agenda, p. 2

Édito, p. 3

Travaux, p. 4

Bilan éclairage, p. 5

Informations municipales, p. 6 à 8

État civil, p. 7

Retour en images, p. 9 à 12

édition janvier 2026

JANVIER / FÉVRIER / MARS / AVRIL

Samedi 24 et dimanche 25 janvier

LOTO *organisé par LE FOOTBALL CLUB*
ARTENAY-CHEVILLY → à la salle des fêtes

Mercredi 28 janvier

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 10h à 12h

Mardi 3 février

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION
 → à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Samedi 7 et dimanche 8 février

SALON DE LA MOTO *organisé par MOTORCYCLE*
ORGANISATION → salle des fêtes et gymnase

Mardi 10 février

PERMANENCE SOLIDARIBUS
 → place Lucien Paillet de 14h à 17h

Mercredi 11 février

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 10h à 12h

Samedi 21 et dimanche 22 février

LOTO *organisé par LE CLUB DE PÉTANQUE*
 → à la salle des fêtes

Dimanche 1^{er} mars

LOTO POUR ENFANTS *organisé par BOUGE AVEC*
TON ÉCOLE → à la salle des fêtes

Mardi 3 mars

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION
 → à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Mercredi 4 mars

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 14h à 16h

Mardi 10 mars

PERMANENCE SOLIDARIBUS
 → place Lucien Paillet de 14h à 17h

Samedi 14 mars

ZUMBA PARENTS/ENFANTS *organisée par*
BOUGE AVEC TON ÉCOLE → à la salle des fêtes

Dimanche 15 mars

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Jeudi 19 mars

CÉRÉMONIE DU 19 MARS → au cimetière

Dimanche 22 mars

2nd TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mercredi 25 mars

ATELIERS NUMÉRIQUES ⁽¹⁾ → de 10h à 12h

Vendredi 27, samedi 28 et dim. 29 mars

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES *organisées*
par LES SALTIMBANQUES CHEVILLOIS
 → à la salle des fêtes

Samedi 28 mars

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *organisée par*
MOTORCYCLE ORGANISATION
 → au 60 rue de Paris

Mardi 7 avril

PERMANENCE CLIC ENTRAIDE-UNION
 → à la mairie, sur RV de 9h à 12h

Samedi 11 avril

REPAS DES AÎNÉS → à la salle des fêtes

(1) Mairie - salle du conseil municipal (sur inscription)



Il ne vous a certainement pas échappé que dans deux mois, les 15 et 22 mars, nous serons appelés aux urnes pour renouveler le conseil municipal de notre commune, élu en 2020.

Dans notre commune, il s'agira, comme d'habitude, d'un scrutin de liste, les listes de candidats devant être déposées en préfecture avant le vendredi 27 février.

La question que vous êtes en droit de vous poser : serai-je candidat à nouveau ?

Sans surprise : NON. En effet, après trente-sept années de présence au sein du conseil municipal – deux mandats de conseiller, trois mandats d'adjoint et un de maire – et l'âge aidant, il m'a semblé sage de mettre un terme à ma vie publique.

C'est évidemment pour moi l'heure de passer en revue les grandes actions municipales réalisées depuis près de 40 ans. En tant que membre de la commission des finances, tout au long de ces années, j'ai veillé à ce que les comptes de notre commune ne tombent pas dans le rouge, car leur dégradation se serait inévitablement traduite par une augmentation des taux des impôts locaux, hausse à laquelle je me suis interdit de recourir lors de mon mandat de maire. Et nous avons tenu cette promesse.

Pendant toutes ces années, j'ai travaillé sur les dossiers des associations – toujours très actives à Chevilly – et des affaires scolaires. Avec les équipes municipales qui se sont succédé depuis trente-sept ans, j'ai œuvré à l'installation de l'Ehpad, à la réalisation du stade du Pont-Noir, à la construction de la garderie, à l'agrandissement des locaux de la mairie, à l'implantation des lotissements de Montgamier et de la Moucheterie. Plus récemment, lors du mandat qui s'achève, nous avons été les maîtres d'ouvrage de la maison de santé qui accueille aujourd'hui une vingtaine de praticiens médicaux et paramédicaux, ainsi que des centaines de patients, chaque jour, de Chevilly... et d'ailleurs.

Puis, avec l'équipe qui m'entoure depuis six ans, nous avons réalisé la modernisation complète de notre éclairage public, qui nous apporte désormais des économies substantielles en matière de consommation énergétique. Ces dernières années, nous avons commencé l'étude de la réhabilitation de nos écoles. Un dossier complexe que mes successeurs devront faire aboutir dans les prochaines années. Pour finir, nous avons entamé une réflexion sur la rénovation future du centre-bourg. Par ailleurs, nous n'avons cessé d'être des acteurs positifs et constructifs au sein de la communauté de communes de la Beauce loirétaine, dont j'ai l'honneur d'être vice-président.

Faire avancer tous ces dossiers m'a apporté beaucoup de satisfaction, surtout lorsque leur bon aboutissement a été générateur de services appréciés par les habitants.

Cet inventaire des réalisations impactant la vie des Chevillois n'aurait pas pu être constaté sans la participation en bonne intelligence des élus successifs, notamment au sein du mandat 2020/2026 durant lequel j'étais maire. Toute ma reconnaissance du travail effectué leur est acquise. Aucune démission au cours des 6 ans de mandat n'a été formulée. **De tout cœur : merci.**

Ces remerciements s'adressent évidemment aussi au personnel de notre collectivité.

Si cette tranche de vie que j'ai consacrée au service de la municipalité s'achève, une nouvelle année commence. C'est pour moi la dernière occasion en tant que maire de présenter à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs souhaits de bonheur et de réussite.

Meilleurs vœux à tous pour 2026.

Hubert Jolliet



Travaux de réfection de la voirie rues de la Croûte-sèche, du Levrain et lieu-dit Chêne vert

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise TPL.



Coût des travaux
209 640 € TTC

→ **Subventions**

1/ Département du Loiret :
10 000 € (amendes de police)
2/ 70 000 € (volet 3)



Terrain de pétanque parc Robert Porchon

Les travaux préparatoires de nettoyage ont été réalisés par les agents de la commune, puis le chantier a été mené par l'entreprise ACDT SAUNIER.

Les principales étapes du chantier ont été les suivantes :

- le démontage et le remontage du grillage existant,
- la pose d'un géotextile sur l'ensemble de la surface pour stabiliser le sol,
- l'apport et le compactage d'une couche de matériaux calcaires puis d'une finition en sable calcaire formant la plateforme de jeu,
- la pose des plaques béton sur le périmètre pour retenir la plateforme calcaire,
- la modification de la porte et de la rampe d'accès en béton pour adapter l'entrée au nouveau terrain,
- la pose d'un rondin bois tout autour servant de bordure, fixé sur un massif béton,
- la mise en place d'une gaine pour un futur éclairage permettant d'anticiper un éventuel équipement lumineux.



Coût
→ 20 035,99 € TTC

Un nouvel éclairage public plus doux... et moins cher !

Trente-six mille euros.

C'est la somme que la commune de Chevilly consacrait chaque année à l'éclairage public de ses rues et places. Désormais, la facture devrait tomber à environ **7 000 euros**, soit une diminution d'environ **80%**.

Cette économie est le fruit de la rénovation du réseau d'éclairage entrepris par la municipalité voilà deux ans. Une rénovation comprenant le changement des **535 lanternes**, désormais toutes équipées de diodes électroluminescentes.

Le chantier est aujourd'hui terminé, et les derniers réglages ont été effectués courant décembre. **Premier but de l'opération : réduire la facture énergétique.** Les économies devraient permettre de diminuer ce poste budgétaire d'environ **29 000 euros** dès cette année. Début décembre, l'entreprise retenue pour les travaux affichait une réduction de consommation énergétique conforme à ses engagements.

Beaucoup de progrès ont été accomplis ces dernières années en matière d'éclairage. Outre la réduction de consommation, on sait aujourd'hui éclairer d'une manière plus « physiologique » qu'avant. La lumière très blanche, celle du soleil, est celle qui réveille. Les études ont montré que la nuit, un éclairage plus « chaud », légèrement orangé, est bien meilleur pour les hommes comme pour la faune sauvage. Tous les lampadaires de la commune ont donc été équipés de leds ayant une température de couleur de **2 700 kelvins**, ce qui correspond à

un éclairage doux et chaud. Le projet a été mené de manière à mieux éclairer les trottoirs et les chaussées, en réduisant la pollution lumineuse – celle qui éclaire le ciel ou les façades des maisons, diffusant parfois une lumière parasite dans les habitations. Pensez aux soirs d'été lorsque vous dormez fenêtres ouvertes pour rechercher la fraîcheur de la nuit...

La consommation électrique des nouveaux lampadaires étant plus faible, **l'exécutif municipal a choisi de laisser l'éclairage public allumé toute la nuit en l'abaissant de 80% entre 21h30 et 5h30.**

Le choix a également été fait d'équiper chaque lampadaire d'un système de communication permettant d'**individualiser les réglages.**

Ainsi, il est désormais possible de programmer sur un secteur déterminé un éclairage à pleine puissance plus tard le soir lors de manifestations festives, comme la soirée du 14 Juillet, ou, au contraire, d'éteindre totalement certains quartiers ou hameaux sur des plages horaires définies si le besoin s'en fait sentir.

Il reste qu'un tel chantier est coûteux, puisque la facture s'élève à **806 000 euros**. Mais grâce aux subventions de l'État et de la Région, ainsi qu'au remboursement des certificats d'économies d'énergie, la part assumée par la commune tombe à **215 000 euros**, soit environ **27%** du montant du marché. Un investissement donc raisonnable, qui devrait à terme être amorti par les économies d'électricité attendues.



Retraite du Docteur LEFÈVRE



Le docteur Rémi LEFÈVRE, qui exerçait depuis une quarantaine d'années à Chevilly, vient de prendre sa retraite.

Natif de la Provençhère, sur la commune de Huêtre, où ses parents étaient agriculteurs, il avait suivi ses études de médecine à la faculté de Tours. Dès sa fin d'études, il avait effectué des remplacements des médecins de Chevilly. Et il se souvient de son premier acte, un acte gratuit d'ailleurs : un constat de décès.

C'est en 1986 qu'il s'était installé au cabinet du 50, rue de Paris, succédant au docteur Olivier SÉVÉRAC, qui devait donner son nom à la future maison de santé. Chevilly comptait alors quatre médecins : les docteurs Francis CAUCHOIS, Dominique DUPIN, Jacques PRÉVOST, et donc, Rémi LEFÈVRE.

Le cabinet a subi des mouvements depuis cette époque : le départ du docteur DUPIN pour Orléans en 1988, la

cessation d'activité un peu brutale du docteur CAUCHOIS en 2009, suivie par l'arrivée du docteur NÉDELEC, qui devait partir en 2020.

C'est dans les années 2017-2018 que l'idée d'une maison de santé a germé dans les esprits des élus comme des médecins. Par son action de concertation avec ses confrères et avec les praticiens paramédicaux de Chevilly, le docteur LEFÈVRE a joué un rôle moteur dans la création de cet équipement, qui s'avère aujourd'hui précieux pour les Chevillois, mais pas seulement, car on vient s'y faire soigner de Cercottes, Saran, Artenay...

En mars 2022, le docteur LEFÈVRE s'est donc installé dans son nouveau cabinet de la maison de santé Olivier-Séverac, où il a exercé aux côtés du docteur PRÉVOST et des trois praticiennes ayant rejoint Chevilly, les docteurs Chloé THÉRAIN, Laure DEBAISIEUX et Yasmine LEBAILLY.

La municipalité a rendu hommage au docteur LEFÈVRE courant décembre, lors d'une réception à la mairie au cours de laquelle le maire lui a remis la médaille de la ville en le remerciant chaleureusement pour ces quarante années de quasi-sacerdoce à votre service.

Vaccination grippe/Covid

La vaccination reste le moyen le plus efficace pour éviter les formes graves de la grippe et du Covid-19, en particulier pour les personnes fragiles et leur entourage.

Environ 50 personnes se sont fait vacciner à la salle des fêtes par Mme PRÉVOST et Mme RIOLET, les infirmières de la maison de santé.



Camille SAINSARD en service civique à l'école maternelle

Camille a obtenu son bac professionnel « Animation enfance et personnes âgées » en juin dernier. Elle a souhaité passer le concours pour accéder au diplôme d'état « Éducatrice Jeunes Enfants », mais faute d'employeur pour l'alternance, elle n'a pas pu donner suite.

Lors des stages effectués durant sa formation, elle a compris qu'elle préférerait travailler au côté des jeunes enfants. C'est pourquoi depuis la rentrée de septembre, elle effectue un service civique au côté de l'équipe enseignante de l'école maternelle. Elle assure l'ouverture de la grille et accueille les enfants le matin et le midi. Elle prépare les activités et exercices des classes. Elle est intervenue lors de séances de motricité et peut être une aide ponctuelle en salle informatique.

Cette première expérience professionnelle conforte Camille dans son choix d'orientation. Elle compte mettre à profit cette année pour se former et acquérir de l'expérience. Une fois l'année scolaire passée et son contrat terminé, elle se préparera pour tenter à nouveau le concours.



Camille a tout juste 18 ans.

Inscriptions scolaires 2025-2026

Les préinscriptions des enfants nés en 2023 à l'école maternelle Alain Fournier s'effectueront du **lundi 16 février au vendredi 27 février 2026** à la mairie de Chevilly sur rendez-vous auprès du service des affaires scolaires. Contactez la mairie au 02 38 80 10 20. N'oubliez pas de vous munir des documents suivants : le livret de famille, un justificatif de domicile et un RIB pour mettre en place le prélèvement automatique de la facturation cantine.

Petite info : les démarches à effectuer peuvent sembler longues pour votre(vos) enfant(s). Ceux-ci sont parfois impatientes et n'aiment pas attendre... Alors une petite pensée pour eux, pour vous et pour nous : ils préféreront rester à la maison ! Vous y gagnerez ainsi en temps et en calme !

État civil

Mariage

Gaëtan VAVASSEUR et Sarah ELHITI
le 18 octobre 2025

PACS

Julien JEANNOT et Leslie LOP le 28 octobre 2025
Yohan HADELIN et Sarah PEREIRA le 18 novembre 2025
Yves BLIVET et Catherine DAGUIN le 1^{er} décembre 2025

Décès

Jean François FEYSSAT le 9 octobre 2025
Agnès FRÉMY veuve MARTIN le 11 octobre 2025
Maryse CHAUVÉAU épouse ALVES le 15 novembre 2025
Jean-Paul CHAUVÉAU le 25 novembre 2025
Andrée BAUDU veuve MÜLLER le 19 décembre 2025
Josette BEAUVALLÉT veuve HARDOUIN le 5 janvier 2026



Les sapeurs-pompiers dressent leur bilan annuel



Le centre de secours de Chevilly compte actuellement 21 sapeurs-pompiers : 2 officiers, 8 sous-officiers et 11 hommes du rang, qui assurent tout au long de l'année les interventions sur le secteur.

En 2025, le centre a réalisé **461 interventions**, dont **166** ont été recensées sur la commune de Chevilly, alors qu'en 2024 le nombre de sorties s'élevait à **398**, ce qui représente une augmentation de l'activité d'environ **16%**.

Les interventions se répartissent de la manière suivante : **117** accidents de la voie publique, **36** incendies, **229** secours à personnes, **12** opérations diverses, **4** recouvrements opérationnelles et **28** interventions renfort en personnel (pour d'autres centres de secours).

Les interventions sont plus difficiles à assurer en journée, entre 7 h et 18 h, car la majorité des volontaires travaillent en dehors de la commune. Durant ces périodes, seuls 3 à 4 sapeurs, selon les disponibilités professionnelles, restent mobilisables. Leurs interventions dépendent de leur grade et de leur formation pour pouvoir intégrer les véhicules d'incendie ou de secours à la personne. Cette situation explique que, parfois, d'autres centres soient amenés à intervenir sur notre commune — tout comme le centre de Chevilly peut être sollicité pour des interventions extérieures.

Le 7 décembre, à l'occasion de la Sainte-Barbe, plusieurs sapeurs-pompiers ont été récompensés pour leur engagement et leurs années de service :

Promotion/grades

PELLETIER Ambre → 1^{ère} classe

MALLET Erwann / SEVAULT Pierre / RUBY Geoffrey / LEMOULT Mattéo → caporal

DORMAND Pascal →sergent

BESSIERE Olivier →sergent-chef

Médailles du Ministère

MOLLIE Thomas / BESSIERE Olivier

→ médaille de bronze – 10 ans de service

Médaille de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret

CAMPAGNE Rémi → médaille d'argent – 25 ans de service

ROBIN Yoann → médaille d'or – 30 ans de service

GODART Samuel → médaille grand or avec palme – 35 ans de service.



NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL SUR LE PROTOXYDE D'AZOTE

La commune interdit désormais la détention, l'utilisation détournée, la cession ou la revente de cartouches de protoxyde d'azote (N₂O) ou d'autres récipients sous pression contenant ou ayant contenu ce gaz, sur l'espace public. **L'amende pour ce délit s'élève à 3 750 €.**





Mardi 11 Novembre & vendredi 5 décembre

Cérémonies commémoratives

Chaque 11 novembre, la France se rassemble pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale. Cette date symbolique incarne le souvenir des sacrifices passés et le devoir de mémoire envers tous ceux qui ont donné leur vie pour la Nation. Élus, anciens combattants, sapeurs-pompiers, musiciens de la clique, population, tous étaient présents devant le monument aux morts pour honorer la mémoire des soldats tombés au combat.

Le 5 décembre, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts au cimetière pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Merci aux personnes présentes ce soir-là pour honorer ceux qui sont morts et faire en sorte qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.



Mercredi 12 novembre 2025

Inauguration des travaux d'amélioration énergétique logements rue de Saint Jacques

LogemLoiret a inauguré les travaux de rénovation énergétique des 56 logements collectifs rue du 8 Mai 1945, passant leur DPE de la classe E à C.



TRAVAUX RÉALISÉS

Isolation thermique par l'extérieur et combles pour réduire les déperditions de chaleur et les factures de chauffage; remplacement des chaudières pour plus d'efficacité; installation de VMC pour une meilleure qualité d'air; baignoires remplacées par des douches accessibles; éclairage LED dans les parties communes.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Stationnements marqués, dont pour PMR, et espace poubelles rénové.

FINANCEMENT

Coût de 2,2 millions d'euros, emprunt garanti par la commune et le Département.



Semaine du 19 au 26 novembre 2025

Exposition Grandir Ensemble

Coup de projecteur sur le métier des assistants maternels avec cette exposition photographique en mairie grâce au Relais Petite Enfance (RPE), service qui intervient dans les 23 communes de la Communauté de Communes.

L'accent était mis sur les instants de partage entre le professionnel et l'enfant, ainsi que sur l'accompagnement des apprentissages des tout-petits: sociabilisation, éveil des sens, motricité, jeux...

Cette exposition itinérante s'installera d'ailleurs dans plusieurs communes de la CCBL comme Patay en février et Artenay en mars.



Contact : RPE – Mme Hélène ROUX & Mme Charlotte DELAUNAY
345 rue des Ouches – 45410 Sougy
Téléphone : 02 19 23 00 46 – rpe@cc-beaucecloiretaine.fr

Vendredi 21 novembre 2025

Remise des DNB et du CFG

La cérémonie de remise du Diplôme National du Brevet des élèves de Chevilly s'est déroulée au collège d'Artenay. **26 élèves** de la commune ont brillamment obtenu ce diplôme avec pour la plupart des mentions :

- 3 ADMIS SANS MENTION,
- 7 AVEC MENTION ASSEZ BIEN,
- 12 AVEC MENTION BIEN,
- 3 AVEC MENTION TRÈS BIEN,

ET 1 AVEC MENTION TRÈS BIEN, AVEC FÉLICITATIONS.

Félicitations aux lauréats du DNB 2025 qui ont fait de cette année une belle promotion.

Bravo aux 3 élèves de Chevilly qui ont obtenu le Certificat de Formation Générale. Ce certificat permet aux personnes en difficulté d'apprentissage, quel que soit leur âge, de disposer de connaissances de bases pour les aider dans leur démarche d'insertion scolaire ou professionnelle. Il constitue un véritable tremplin pour la poursuite de leurs études.





Dimanche 23 novembre 2025

Journée mémorielle

Chevilly-Histoire et l'Amicale de Ceux de Verdun d'Orléans et du Loiret ont souhaité dédier cette journée aux soldats ayant combattu à Verdun afin de perpétuer le souvenir de cette bataille emblématique. Après un office religieux le matin, une gerbe a été déposée au monument aux morts en présence d'élus locaux et de la clique des sapeurs-pompiers. L'après-midi s'est tenue l'assemblée générale de l'association Ceux de Verdun.



Une conférence ouverte à tous intitulée « Ceux de 14 à Chevilly » proposée par Régis PHÉLUT et Jérôme COUTADEUR, historien militaire, est venue clore cette journée de mémoire.

Merci à l'association de faire vivre la mémoire de nos territoires et de la transmettre aux jeunes générations.

Chevilly-Histoire fait revivre les plaques de cocher

L'association Chevilly-Histoire poursuit son objectif de protéger le « petit » patrimoine de la commune. Il s'agit de sauvegarder les objets qui risquent de disparaître au fil des travaux et des années.

Clins d'œil au passé et précieux témoins de la vie d'autrefois qui se mêlent au présent et au futur de notre commune, ce sont, cette fois-ci, deux plaques de cocher reconstituées en résine qui ont retrouvé leur place rue de Sougy et rue de Paris.



Décembre 2025

Théâtre Amitié Chevilloise

Les dix représentations de la troupe de théâtre de l'Amitié Chevilloise ont quasiment toutes affiché complet durant le mois de novembre dernier. La comédie en trois actes de Viviane TARDIVEL et Olivier TOURANCHEAU intitulée "Ferme sous « hôtes » tension" a fait rire aux éclats un millier de personnes à la salle paroissiale. Les bénéfices de la représentation du 9 novembre, soient 683€ ont été entièrement reversés au profit de la recherche pour la mucoviscidose.

Deux nouveaux comédiens ont intégré la troupe cette saison avec grand succès. Si vous avez envie de les rejoindre, n'hésitez pas, ils vous accueilleront avec grand plaisir.





Décembre

Distribution des colis de Noël

Les élus, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont organisé, comme chaque année, la distribution des colis de Noël aux aînés de notre commune. Cet événement est devenu une tradition chaleureuse qui permet de marquer les fêtes de fin d'année de manière solidaire et conviviale.

C'est M. TEMPLIER, de la Cave d'Olivier, située au 44 rue de Paris, qui s'est chargé de préparer un assortiment de terrines, foie gras, gâteaux, chocolats et vins aux 237 Chevilloises et Chevillois de plus de 75 ans.

L'Ehpad et la résidence « La Gerbe de Blé » ont également reçu la visite des élus pour la distribution des petites douceurs de Noël.



Colis pour les Aînés



Colis pour l'Ehpad

Décorations de Noël

La commune s'est parée aux couleurs de Noël et de ses habits de fêtes dès le début de décembre pour le plaisir des petits et des grands.

Un grand merci aux agents et élus communaux qui ont œuvré à la mise en place des décorations.

Leur travail a permis à notre commune de briller de mille feux. Leur créativité et leur engagement ont apporté une touche de féerie qui a embelli encore davantage notre village pour dire au revoir à l'année 2025.

